

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2022



Compte-rendu

L'an deux mil vingt et deux, le 3 mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 25 février 2022

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Estelle FORGET, Nicolas TANGUY, Réjane LOUIN, Yann BRIAND, Françoise HAMEURY, Charlotte BERTALOT, Théophile PAIMPARAY

<i>Etaient absents :</i>	<i>Thierry MERRAND</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Nicolas TANGUY</i>
	<i>Françoise CABIOCH-LE GALL</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Gwenolé GUYOMARC'H</i>
	<i>Françoise LE MITOUARD</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Charlotte BERTALOT</i>
	<i>Guéna PRIGENT</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Yann BRIAND</i>
	<i>Philippe POHAREC</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Réjane LOUIN</i>
	<i>Guy NICOL</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Théophile PAIMPARAY</i>

Secrétaire de séance : Charlotte BERTALOT

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
2022-017	Aménagement Impasse Pen ar Rhun	Retenir, après analyse des offres, la proposition de l'entreprise EUROVIA pour les travaux d'aménagement de l'impasse Pen ar Rhun Autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché	Adopté à l'unanimité

2022-018	Acquisition foncière	<p>Approuver l'acquisition d'une partie de la parcelle AK 7 (environ 7500 m²) au prix de 13.70€ le m²</p> <p>Autoriser le Maire à signer le compromis de vente.</p>	Adopté à l'unanimité
2022-019	Mise en place de deux stations de Recharge Electriques pour Véhicules sur la commune – demande de DSIL 2022.	<p>Approuver :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place de deux stations de Recharge Electriques pour véhicules et vélos, projet estimé à 136.800,00 € - Le plan de financement présenté <p>Autoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Maire à solliciter des subventions au taux maximum auprès des organismes susceptibles d'intervenir - Le Maire à signer la proposition de la société Station REV d'un montant de 136.800,00 € HT 	Adopté à l'unanimité
2022-020	Camping – Acquisition d'un camion benne	<p>Approuver l'acquisition d'un camion benne pour les services techniques du Camping Municipal</p> <p>Autoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Maire à lancer une consultation pour un véhicule d'occasion - Le Maire à signer l'offre la mieux disante 	Adopté à l'unanimité
2022-021	Camping - Cabanétapes	Approuver les tarifs présentés par la commission Camping pour l'occupation des cabanétapes.	Adopté à l'unanimité

2022-022	Camping - Mise en place d'une barrière automatisée en fond du camping	<p>Approuver la mise en place d'une barrière automatisée en fond du Camping</p> <p>Autoriser le Maire à signer le devis présenté par l'entreprise AireServices d'un montant de 15.259,00 € HT</p>	Adopté à l'unanimité
2022-023	Surveillance des plages saison 2022 – Convention SNSM	Autoriser le Maire à signer la convention proposée par les services de la SNSM Paris afin de disposer de surveillants de baignade pour la saison 2022.	Adopté à l'unanimité
2022-024	ULAMIR – Avenant convention Projet Educatif Territorial	Autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention ULAMIR relative au Projet Educatif Territorial fixant le terme au 30 juin 2022	Adopté à l'unanimité
2022-025	Inscription dans la liste nationale de communes dont l'action en matière d'urbanisme doit être adaptée aux phénomènes hydro sédimentaires entraînant l'érosion du littoral	<p>Demander l'inscription de la commune dans la liste nationale des communes soumises au recul du trait de côte prévue l'article 239 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets et qui fera l'objet d'un prochain décret</p> <p>Autoriser le Maire à procéder à la signature des actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération</p>	Adopté à l'unanimité

2022-026	Occupation Domaine Public – Sables Blancs	Autoriser le Maire à signer une convention d'occupation du Domaine Public du 1 ^{er} avril 2022 au 30 septembre 2022 entre la commune et Mlle Le Goff pour une activité de petite restauration, aux conditions tarifaires de « droit de terrasse » soit un montant de 560€.	Adopté à l'unanimité
2022-027	Camping – location « Paillotte » saison 2022	Approuver : - la location du local dit « La Paillotte » à M. Hugo BIANNIC et M. Louis GADON aux conditions suivantes : ouverture du 15 avril au 30 septembre 2022, 7/7j du 15 juin au 15 septembre - les termes de la convention de mise à disposition en annexe Autoriser le Maire à signer ladite convention.	Adopté à l'unanimité
2022-028	Tarifs parking à dériveurs	Autoriser le Maire à établir les factures relatives à l'occupation du parking à dériveurs pendant l'année 2021, du 15 juin au 15 septembre, selon les tarifs votés pour l'année 2022	Adopté à l'unanimité
2022-029	Remise consommation d'eau – locataire du commerce Bâtiment de la Poste	Autoriser le remboursement à Mme Céline ROUSSEAU, locataire de la Commune, exploitant le commerce « L'atelier de Linou » d'une consommation d'eau injustifiée représentant la somme de 138,98 €.	Adopté à l'unanimité

2022-030	Encaissement cautions logements surveillants de baignade SNSM saison 2021 suite dégradations	Autoriser le Maire à ne pas restituer les cautions versées pour l'occupation gracieuse du logement mis à disposition des surveillants de baignade SNSM, soit la somme de 400,00 €.	Adopté à l'unanimité
2022-031	Motion en solidarité de l'Ukraine	Adopter une motion proposée par Monsieur le Maire, en solidarité de l'Ukraine et des Ukrainiens afin de des assurer du soutien notre commune	Adopté à l'unanimité